

## Avis public



### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 7 février 2023, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

**3451, avenue d'Oxford**

Cette dérogation mineure permettrait de déroger aux articles 49 (implantation d'une construction) et 71 (marge latérale) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de permettre une marge latérale droite de 0,78 m et un bâtiment qui n'est pas construit jusqu'à la limite latérale du terrain sur une profondeur minimale de 4 m à partir de la façade pour un bâtiment unifamilial jumelé.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 23 janvier 2023.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Julie Faraldo-Boulet